

Encart : acceptabilité sociale des taxes environnementales en Suisse

L'enquête menée par Philippe Thalmann montre que les revenus fiscaux résultant des politiques fiscales environnementales n'ont pas eu un impact significatif sur les résultats du vote en Suisse, qui a refusé l'introduction d'une taxe sur l'énergie [Thalmann, P., 2001, *The public acceptance of green taxes: two million voters express their opinion*. NCCR-WP4, Working paper WI, November 2001]. Il peut en être tout autrement au niveau mondial, où les inégalités sociales sont marquées. Selon une enquête menée en Suisse en 1996 auprès des 300 plus grandes entreprises, les taxes incitatives sont bien acceptées [Burgenmeier B, Butare T., Harayama Y., Wallart N., 1998, *Théories et Pratiques des Taxes environnementales*, Paris: Economica]. Le tableau 1 résume les résultats de l'enquête et montre qu'il n'y a pas de différences significatives entre les entreprises polluantes consommant beaucoup d'énergie comme les cimenteries, et les entreprises non-polluantes. Le taux d'acceptation se situe autour de deux tiers pour les deux catégories.

tableau 1 :

Résultats d'enquête sur l'acceptabilité des taxes incitatives

D'une manière générale, êtes-vous favorables aux taxes incitatives pour une meilleure protection de l'environnement ?			
	OUI %	NON %	Pas de réponse %
Toutes entreprises	66.7	27.5	5.8
« Pollueurs »	63.6	27.3	9.1
« Non-pollueurs »	69.0	27.6	3.4

Le fait que des propositions de taxes incitatives aient été repoussées en votation populaire en 2001 peut servir d'illustration du paradoxe de l'action collective. Si une majorité de votants pris isolément souhaitent l'introduction d'une taxe incitative, l'anonymat des urnes fournit le résultat contraire.

Cette enquête a également soumis aux entreprises une liste d'objections qui ont été répertoriées dans le débat public contre les taxes incitatives. Elle leur demandait de désigner l'objection la plus fondée. Le tableau 2 liste les 10 objections jugées les plus fondées:

- que les taxes incitatives engendrent des investissements supplémentaires est prévu par la théorie qui y voit moins un coût qu'une incitation ;
- que ces investissements sont associés à un accroissement du coût de production s'explique par l'optique microéconomique de l'entreprise qui évalue mal que le changement de sa fonction de production contribue à diminuer les coûts sociaux ;
- l'incertitude sur les objectifs signale le conflit entre l'incitation et le financement public ;
- la compétitivité internationale n'est pas seulement un obstacle, mais un atout. La modification des prix relatifs donne lieu à des avantages comparés nouveaux ;
- que les activités économiques se déplacent à des lieux qui ne connaissent pas des redevances écologiques est une crainte qui s'estompe avec la généralisation des mesures de protection de l'environnement au niveau international ;
- n'importe quelle mesure engendre des coûts administratifs. Les mesures incitatives sont en général moins coûteuses que les contrôles directs ;
- la rétrocession de la recette d'une taxe incitative - par une diminution d'un autre impôt

comme la TVA - annule cette objection ;

- les problèmes de compétences surgissent surtout en Suisse, Etat fédéral par excellence. La Suisse connaît des conflits fiscaux entre les communes, les cantons et la Confédération ;
- le changement des prix relatifs dépend des élasticités de prix de l'offre et la demande. Il affecte donc différemment les secteurs d'activités. Pour lever cette objection, des exonérations peuvent être prévues ;
- la taxe incitative est également à la charge du consommateur selon les élasticités de prix du marché concerné. Elle contribue ainsi à un changement des préférences des consommateurs. Ce changement est un effet positif prévu par la théorie.

tableau 2 :

Les 10 objections considérées les plus fondées

Classement	Objections évaluées par toutes les entreprises	Moyenne centrée	Écart-type
1	Investissements supplémentaires	0.77	0.67
2	Coût de productions supplémentaires	0.63	0.77
3	Incertitude sur conflit d'objectif	0.62	0.88
4	Compétitivité internationale	0.57	0.86
5	Déplacement à l'étranger	0.47	0.83
6	Coûts administratifs trop grands	0.45	0.87
7	Influence de l'État augmente	0.41	0.97
8	Problèmes de compétences	0.39	0.97
9	Incertitude sur les secteurs	0.37	0.71
10	Charges supplémentaires pour les consommateurs	0.36	0.92

extrait de l'ouvrage de Beat Bürgenmeier, « Politiques économiques du développement durable », De Boeck Université, 2008, pp. 110-112